

LES PÔLES SANTÉ EN RÉSEAU



Les sept pôles de compétitivité en santé français se constituent en réseau

Afin d'accroître la visibilité de leurs 1 300 adhérents, dont 1 000 PME, et de valoriser leur poids économique, les pôles en santé parlent d'une seule voix

Paris, le 11 avril 2018 – Les sept pôles de compétitivité en santé français - Alsace Biovalley, Atlanpole Biotherapies, Cancer-Bio-Santé, Eurobiomed, Lyonbiopôle, Medicen Paris Region et Nutrition-Santé-Longévité - annoncent aujourd'hui le renforcement de leur collaboration afin de valoriser les résultats de leurs actions depuis 2005 au bénéfice du secteur de la santé en France et à l'international.

Ensemble, ces pôles regroupent 1 300 adhérents, dont 1 000 PME. De grandes entreprises, des institutions académiques, des collectivités territoriales, des hôpitaux et établissements de soins renforcent cet écosystème unique et dynamique. Les projets labellisés par les pôles représentent près de 5 milliards d'euros. Près de 1 000 adhérents, dont 748 PME, ont participé ou participent à ces projets. Les projets achevés ont permis la mise sur le marché de 400 produits ou services ainsi que la création de 54 entreprises.

Forts de ce bilan, les sept pôles ont décidé d'intensifier leurs actions communes de façon à faire reconnaître la capacité d'innovation de leurs adhérents ainsi que le poids économique des filières santé qu'ils représentent.

« Nous sommes ravis de développer ce travail en réseau des sept pôles de compétitivité en santé. Il permettra de donner un nouvel élan aux actions interpôles déjà existantes depuis 2014. Dans la perspective de la phase 4 des pôles de compétitivité, nous nous organisons afin de multiplier et structurer ces actions », déclarent conjointement les sept présidents des pôles. « Ensemble, nous sommes plus forts et donnons plus d'opportunités à nos adhérents. Les chiffres consolidés montrent l'impact qu'ont les pôles sur le tissu économique français. Nous allons continuer notre mission pour dynamiser l'emploi, améliorer l'attractivité des territoires et réindustrialiser la France. »

La politique des pôles de compétitivité a été initiée en 2004 pour mobiliser les facteurs clefs de la compétitivité et pour développer la croissance et l'emploi sur les marchés porteurs¹. Les pôles de compétitivité agissent ainsi dans le cadre d'une coopération public/privé en collaboration avec acteurs de la recherche, industriels, PME, grands groupes et organismes de formation afin de développer des synergies et des coopérations. Ils sont présents sur la totalité du territoire, où ils contribuent à transformer la valeur scientifique et technologique en valeur thérapeutique et économique.

¹ <http://competitivite.gouv.fr/politique-des-poles-471.html>

A propos d'Alsace BioValley

Pôle de compétitivité Santé du Grand Est, Alsace BioValley a pour mission de fédérer, développer et faire rayonner les acteurs de la filière à travers l'Innovation. Le Pôle s'appuie sur un réseau dynamique d'entreprises, une recherche académique et clinique de premier plan, ainsi qu'un réseau intégré de partenaires, acteurs-clés de l'innovation. Alsace BioValley accompagne ses 160 membres dans leur démarche d'innovation R&D et leur permet d'accéder à des expertises à forte valeur ajoutée, dans une approche marché. Alsace BioValley participe activement aux projets structurants et collaboratifs du Grand Est. Il contribue notamment à la mise en relation des différents acteurs et à la création de partenariats régionaux, nationaux et internationaux. Il s'insère dans la BioValley, un cluster qui concentre plus de 600 entreprises françaises, allemandes et suisses, propice aux coopérations transfrontalières.

www.alsace-biovalley.com

A propos d'Atlanpole Biotherapies

Atlanpole Biotherapies est un pôle de compétitivité d'envergure internationale centré sur les biothérapies, labellisé par le Ministère de l'Industrie (juillet 2005). Atlanpole Biotherapies fédère les compétences des laboratoires, plateformes et entreprises pour une offre public-privé complète, pertinente et compétitive, sur la chaîne de valeur du bio-médicament depuis la découverte de cibles jusqu'à l'évaluation clinique.

Le pôle participe à la construction de la médecine de demain autour de quatre axes :

- L'immunothérapie,
- Les radiopharmaceutiques,
- La médecine régénératrice,
- Les technologies innovantes pour les biothérapies, qui concernent notamment la médecine personnalisée avec l'exploitation des smart data

Basé sur l'interrégion Pays de la Loire – Bretagne – Centre Val de Loire, le pôle comptabilise 170 adhérents implantés sur l'ensemble du territoire national, dont 120 PME du secteur des Biothérapies. Le pôle siège au board du CEBR (Council of European BioRegions).

<http://www.atlanpolebiotherapies.com/>

A propos de Cancer Bio Santé

Le pôle de compétitivité Cancer-Bio-Santé est un pôle bi-régional : Midi-Pyrénées et Limousin. Il a pour vocation de renforcer la compétitivité des entreprises par l'innovation et de créer de la valeur en stimulant l'émergence de produits innovants pour l'industrie de la santé. Ses actions s'intègrent dans un environnement collaboratif à l'interface des acteurs de la recherche académique et privée, de l'industrie et de la formation. Créé en 2005 sur la thématique de l'oncologie, le périmètre d'action s'est élargi en 2013 dans le cadre de la phase 3 des pôles de compétitivité à la double thématique oncologie et vieillissement. Les axes d'action se déclinent autour de quatre Domaines d'Activité Stratégiques (DAS) : DAS1 : « Prévention Nutrition Environnement », DAS2 : « Molécules d'intérêt thérapeutique et diagnostique », DAS3 : « Innovations technologiques – Imagerie – Dispositifs médicaux », DAS4 : « Maintien à domicile - e-santé ». Depuis début 2016, de nombreuses actions contribuent à l'émergence de projets de santé s'appuyant sur les technologies de l'aérospatial. A fin 2017, le pôle Cancer-Bio-Santé fédère 104 adhérents; il a labellisé 205 projets de R&D collaboratifs dont 96 ont été retenus pour un financement total de 109,8 millions d'euros.

www.cancerbiosante.fr

A propos d'EUROBIOMED

Fondé en 2009 par l'ensemble des acteurs de la filière santé des régions Occitanie Est et Provence-Alpes Côte d'Azur, le pôle de compétitivité EUROBIOMED fédère à ses côtés tous les acteurs du territoire : enseignement, recherche fondamentale, translationnelle et clinique, centres d'innovation technologique, start-ups et success stories industrielles. EUROBIOMED est avant tout un collectif qui vise à développer les interactions entre acteurs de la filière, à accompagner l'innovation et la croissance de la filière et des acteurs publics et privés et à être un interlocuteur pour les pouvoirs publics afin de les accompagner dans la mise en place de réponses adaptées aux enjeux du secteur. Ensemble, les 270 membres du collectif EUROBIOMED (dont 225 entreprises) constituent un formidable moteur de développement régional (172 projets de R&D représentant 718 millions d'euros d'investissements et 700 emplois directs). EUROBIOMED offre des ressources et propose des solutions dédiées aux sociétés et aux organismes de recherche de la filière santé pour les aider à innover, à se financer, à se développer et à atteindre leurs objectifs stratégiques et commerciaux pour, in fine, améliorer la prise en charge et la vie des patients. Basé à Marseille, Nice/Sophia-Antipolis et Montpellier, EUROBIOMED compte un effectif de 11 personnes. Il est présidé par Xavier Tabary et dirigé par Émilie Royère, Directrice Générale.

<http://www.Eurobiomed.org/>

A propos de Lyonbiopôle

Lyonbiopôle est le pôle de compétitivité santé de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Guichet unique de la santé en région, il soutient les projets et les entreprises du secteur et a pour vocation de renforcer le développement d'innovations technologiques, produits et services pour une médecine personnalisée au bénéfice des patients. Ses quatre domaines d'actions stratégiques sont : les médicaments à usage humain, les médicaments vétérinaires, le diagnostic *in vitro* et les dispositifs médicaux et technologies médicales. Fin 2017, Lyonbiopôle compte 208 membres : six membres fondateurs du pôle : quatre industriels majeurs (Sanofi Pasteur, bioMérieux, Boehringer Ingelheim Animal Health, BD), le CEA et la Fondation Mérieux, 12 filiales de Grands Groupes, 175 PME et ETI et 15 Centres de Compétences (CHU, Universités, Fondations...). Il est certifié label Gold par l'European Cluster Excellence Initiative.

www.lyonbiopole.com

A propos de Medicen Paris Region

Medicen Paris Region est un pôle de compétitivité des technologies innovantes en santé, à rayonnement national et international. Il mobilise plus de 350 entreprises, organismes académiques, hôpitaux et collectivités territoriales autour d'une même ambition : positionner l'Île-de-France en premier cluster de santé d'Europe. Son activité se concentre autour de cinq axes stratégiques : diagnostic biologique, imagerie diagnostique et interventionnelle, médecine régénératrice et biomatériaux, santé numérique ainsi que médecine translationnelle. En étroite collaboration avec les acteurs régionaux et nationaux de l'innovation en santé, la mission de Medicen Paris Region consiste à :

- faire émerger, valoriser et aider au financement de projets collaboratifs labellisés en santé dans le but de les transformer en valeur économique et en emplois
- accélérer le développement économique de startups et PME innovantes à l'international
- renforcer l'attractivité du territoire francilien, animer et catalyser cet écosystème représentant plus de 50% des sciences de la vie en France

Depuis la création du pôle en 2005, 62 produits innovants ont été commercialisés dans les domaines de l'imagerie, des dispositifs médicaux et des outils biologiques. 292 projets ont été labellisés et financés par l'Etat (Fonds unique interministériel, Projets structurants), Bpifrance, l'Agence Nationale de Recherche, le Fonds Européen de Développement Régional, les Investissements d'Avenir (ex-Grand Emprunt) et/ou par les collectivités territoriales, la Région Île-de-France. Cela représente un investissement total de 1,9 milliard d'euros et 533 millions d'euros d'aides publiques.

www.medicen.org

A propos de Nutrition Santé Longévité

Le Pôle de Compétitivité Nutrition Santé Longévité (NSL) compte aujourd'hui plus de 120 membres issus des secteurs de l'agroalimentaire, de la pharmacie, des biotechnologies innovantes, ainsi que des centres de recherche investis dans le domaine de la Nutrition Santé. Au carrefour des nouvelles stratégies médicales, scientifiques et industrielles, NSL est devenu un acteur de référence dans sa spécialité pour mailler les acteurs de la recherche privée et de la recherche publique. Sa mission est de contribuer au développement de ses membres sur deux marchés en forte croissance : celui des aliments et des ingrédients fonctionnels ainsi que celui des traitements médicamenteux des maladies métaboliques et pathologies liées au vieillissement. Depuis la création des Pôles en 2005, 250 projets ont été labellisés, plus de 100 d'entre eux ont obtenus un financement moyen de 1 million d'euros. Le Pôle NSL a accompagné plus de 20 projets du Programme d'Investissement d'Avenir pour un financement global de 150 millions d'euros avec notamment un soutien de la recherche académique d'excellence sur le diabète et les maladies neurodégénératives. Il a ainsi contribué à la mise sur le marché de plus de 30 produits et services.

www.pole-nsi.org